

Communiqué de presse (15/05/2024)

L'ANPJ s'associe à la douleur des familles, des amis, des proches et des collègues des deux agents pénitentiaires froidement assassinés, et leur présente ses plus sincères condoléances. Elle souhaite de tout cœur un prompt rétablissement aux autres agents blessés.

Hier, la criminalité organisée, sous estimée depuis des décennies par les gouvernements en place, s'est manifestée de la manière la plus ignoble et sanglante qui soit.

Cette extrême violence, destinée à libérer un délinquant multirécidiviste dangereux, est survenue le jour de la parution du rapport de la commission sénatoriale sans concession sur l'état des lieux du narco trafic qui gangrène désormais la France entière.

La lutte contre la criminalité organisée et spécialisée ne peut pas, ne peut plus, se limiter à des opérations « *Place Nette* » ultra médiatisées qui viennent de démontrer, selon la formule consacrée par M. DARMANIN, leur "*inefficacité publique*" face aux criminels aguerris.

Dès l'été 2022, l'ANPJ alertait l'opinion publique et les parlementaires sur le fait que les délinquants étaient de plus en plus violents, chevronnés, qu'ils ne connaissaient plus aucune limite et encore moins de frontières. L'actualité et les conclusions sans appel du rapport sénatorial lui donnent malheureusement raison.

Il est temps que la classe politique, au premier rang de laquelle le ministre de l'Intérieur, prenne la mesure de la nécessité impérieuse de renforcer les services d'investigation en général, et ceux traitant de la délinquance organisée et spécialisée en particulier.

Il est temps de mettre fin à la départementalisation de la police judiciaire imposée par la réforme de la police nationale. Totalement inadaptée, elle affaiblit considérablement les moyens de lutter efficacement contre le haut du spectre de la délinquance.

Il est temps, face au péril que le crime organisé représente pour nos concitoyens, nos institutions et leurs serviteurs, de créer une direction générale de police judiciaire spécialisée incluant un puissant service de renseignement criminel, sur le modèle de la DSGI combattant efficacement le terrorisme.

Ce 14 mai 2024 ne doit pas être un jour de victoire pour les criminels.

L'ANPJ salue l'engagement de tous les enquêteurs en charge de la traque de ce commando armé.

« La seule police qu'une démocratie puisse avouer, la police judiciaire, n'est plus au service de l'arbitraire, son œuvre est de liberté »
Georges Clemenceau le 14 octobre 1906